

INFORMATION

Classe de Seconde Générale et Technologique

A. Enseignements obligatoires

Les disciplines d'enseignement sont les suivantes :

- français, histoire, géographie, mathématiques,
- physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales,
- éducation physique et sportive,
- éducation civique, juridique et sociale,
- langues vivantes 1 et 2,
- sciences numériques et technologie.

B. Sections européennes

Les sections européennes en anglais, allemand et espagnol concernent les élèves qui suivent :

- l'anglais ou l'allemand en LV1 ou LV2 ;
- l'espagnol en LV2.

Les élèves intéressés **devront compléter une fiche de candidature spécifique.**

C. Enseignements optionnels

Le choix d'un enseignement optionnel vaut engagement pour l'année scolaire. Aucune demande de démission ne sera acceptée.

◆ Le choix d'un enseignement optionnel suppose que :

- l'élève soit particulièrement motivé pour cet enseignement et qu'il s'inscrive dans un projet réel,
- la surcharge ainsi créée ne soit pas préjudiciable à sa réussite,
- le nombre de demandes soit suffisant pour ouvrir un groupe d'enseignement,
- les moyens alloués et les contraintes de mise en place de l'emploi du temps le permettent.

◆ La liste des enseignements optionnels s'établit dès lors de la façon suivante :

- Option Education Physique et Sportive
- Latin
- Arts plastiques
- LV3 Italien
- LV3 Espagnol
- 2IC ingénierie, innovation et création (*anciennement Sciences de l'ingénieur*)
- Management et gestion

◆ Les Ateliers :

Le lycée propose plusieurs ateliers scientifiques ou culturels en compléments des enseignements obligatoires et facultatifs :

- Aéronautique (préparation du brevet d'initiation aéronautique), = CIRAS
- Sismologie,
- Génôme,
- Astronomie.

Le demande de participation à un atelier doit être inscrite dans le dossier de candidature.

◆ Pour les élèves admis dans les sections sportives, aucune option ne pourra être retenue au vu des contraintes d'organisation et de la charge de travail.

D. Candidatures préalables à l'inscription de juillet

Certaines options, sections et classes à projet étant limités dans leur capacité d'accueil, une **candidature préalable spécifique** est nécessaire pour :

- Fiche bleue : section européenne espagnol
- Fiche jaune : section européenne anglais
- Fiche verte : section européenne allemand
- Fiche rose : option facultative EPS
- Fiche saumon : option facultative arts plastiques
- Fiche verte A3: Inclusion des Elèves à Haut Potentiel (IEHP)
- Fiche rouge A3 : classe à horaires aménagés sports collectifs (CHAS)



Ces fiches de candidature devront être **retournées par chaque collègue** au plus tard **pour le 14 juin 2019** dans le cadre d'un envoi groupé.